

Recueil Dalloz

> hebdomadaire
194^e année
26 juillet 2018
n° 28 / 7785^e
pages 1545 à 1592

/ CHRONIQUE

Le droit de la *compliance* au-delà du droit de la régulation
> Marie-Anne Frison-Roche 1561

ÉDITORIAL

1545 Les figures du procureur privé, *Alain Couret*

ACTUALITÉS

- 1548 « Prêts toxiques » (nullité) : obligation de restitution en francs suisses
- 1550 Dénigrement (médicament) : débat d'intérêt général et base factuelle suffisante
- 1551 Vie privée et liberté d'expression : révélation de l'homosexualité d'un homme politique
- 1551 Changement d'usage (location de courte durée sur internet) : condamnation du propriétaire

POINT DE VUE

- 1559 Abus de dépendance : la « réforme de la réforme » du droit des contrats a-t-elle accouché d'une souris?, *Fanny Rogue*

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 1563 **Chronique** : Après l'année lombarde, une nouvelle mine de contentieux : les intérêts intercalaires..., *Gérard Biardeaud*
- 1566 **Panorama** : Droit des dessins et modèles interne et communautaire, *Jean-Christophe Galloux et Pascal Kamina*
- 1577 **Notes** : Liberté de créer des droits réels *sui generis* perpétuels en copropriété : la promesse de l'aube?, *note sous Civ. 3^e, 7 juin 2018, Florent Masson*
- 1582 Action en justice par un indivisaire : le bornage est un acte d'administration, *note sous Civ. 3^e, 12 avr. 2018, Julien Laurent*
- 1587 La grève dans la troisième dimension n'est pas toujours aussi sauvage qu'elle en a l'air, *note sous C.JUE 17 avr. 2018, Pascal Dupont et Ghislain Poissonnier*

ENTRETIEN

- 1592 Clothilde Hernoust et Jonathan Rubinstein - Voyages à forfait et prestations de voyages liées : nouvelles obligations

DAJLOZ



Version numérique incluse*



321828



9 782993 218280

Recueil Dalloz

31/35, rue Froidevaux
75685 PARIS CEDEX 14
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66
Fax 01 40 64 54 66
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT,
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,
PHILIPPE DÉROCHE

CONSEIL SCIENTIFIQUE
Alain BÉNABENT, Pascale DEUMIER,
et Philippe MERLE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE
Bénédicte FAUVARQUE-COSSON

RÉDACTION

• DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef

• RÉDACTION

Laura CONSTANTIN (5370)

Thomas LEFORT (5356)

• CHEFS DE RUBRIQUES

Banque - Crédit - Garantie: Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence - Distribution: Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires: Xavier DELPECH

Contrat - Responsabilité - Assurance: Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté: Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants: Yves ROUQUET

Société et marché financier: Alain LIENHARD

• ÉDITION - RÉALISATION

Secrétaires de rédaction:

Patricia ANDRY (5284)

Katy PERCHEREAU (5366)

Directeur artistique: Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique: Raphaël HENRIQUES

Illustration couverture: Fanny BLEY-GUIBAL

Secrétaire de rédaction numérique: Carole ROBAN

ABONNEMENTS - RELATIONS CLIENTS

Abonnements: Yvette NAY, Directrice

80, avenue de la Marne - 92541 Montrouge Cedex

Fax: 01 41 48 47 92 - ventes@dalloz.fr

Relations clients: Ginette N'KOUA, Responsable

Tél.: 01 40 92 20 85 - Fax: 01 40 64 89 92

Service publicité: Myriam LACROIX, Responsable

Tél.: 01 40 92 69 66 - mlacroix@editions-legislatives.fr

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement: France: 590 € HT (602,39 € TTC)

Étranger: 656 € HT

Prix au numéro: 26,55 € TTC

ISSN 0034-1835 - N° CPPAP 1022 T 82206

JOUVE, 733 rue St Léonard BP 3

53101 Mayenne Cedex

Dépôt légal - Juillet 2018

Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3956040 €

Siège social: 31-35, rue Froidevaux Paris 14^e

RCS Paris 572 195 550

Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z

TVA FR 69 572 195 550

Société des Éditions Lefebvre Sarrut



Origine du papier: Portugal

Taux de fibres recyclées: 0 %

Certification PEFC™

Indice Entropisation: 0,08 kg/t

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

Alain Couret

1545

Les figures
du procureur privé

ACTUALITÉS

1548

DROIT DES AFFAIRES

Banque-Crédit-Garantie

« Prêts toxiques » (nullité): obligation de restitution en francs suisses, *Civ. 1^{re}, 11 juill. 2018*

Concurrence-Distribution

Pratiques anticoncurrentielles (préjudice): compétence de la cour d'appel de Paris, *Com. 10 juill. 2018*

Propriété intellectuelle

Marque de renommée (protection): juste motif de l'usage d'un signe, *Com. 10 juill. 2018*

Société et marché financier

SCP (responsabilité des associés): portée de la cession des parts sociales, *Civ. 1^{re}, 11 juill. 2018*

1550

DROIT CIVIL

Contrat-Responsabilité-Assurance

Dénigrement (médicament): débat d'intérêt général et base factuelle suffisante, *Civ. 1^{re}, 11 juill. 2018*

Contrat d'agent sportif (forme): validité d'un message électronique, *Civ. 1^{re}, 11 juill. 2018*

Famille-Personne-Succession

Vie privée et liberté d'expression: révélation de l'homosexualité d'un homme politique, *Civ. 1^{re}, 11 juill. 2018*

1551

DROIT IMMOBILIER

Bail

Changement d'usage (location de courte durée sur internet): condamnation du propriétaire, *Civ. 3^e, 12 juill. 2018*

Bail (jouissance paisible): indemnisation des locataires à la suite d'un incendie, *Civ. 3^e, 12 juill. 2018*

Construction-Urbanisme

Responsabilité du constructeur: action contractuelle pour faute dolosive du sous-acquéreur, *Civ. 3^e, 12 juill. 2018*

Responsabilité du constructeur: caractérisation de la faute dolosive, *Civ. 3^e, 12 juill. 2018*

Lotissement (hauteur des haies): validité de la modification par assemblée générale, *Civ. 3^e, 12 juill. 2018*

Copropriété

Syndicat secondaire (constitution): existence d'une pluralité de bâtiments, *Civ. 3^e, 12 juill. 2018*

Expropriation

Ordonnance d'expropriation: point de départ du délai de recours, *Civ. 3^e, 12 juill. 2018*

Appropriation par la commune (succession): terrains délaissés pendant trente ans, *Civ. 3^e, 12 juill. 2018*

1554

DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN

Droit européen

Procès équitable (citation directe): conventionnalité du régime français, *CEDH 12 juill. 2018*

Étranger (citoyenneté européenne): droit de séjour du partenaire non enregistré, *CJUE 12 juill. 2018*

1555

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Procédure pénale

Constitution de partie civile abusive (délit de presse): non-renvoi d'une QPC, *Crim. 11 juill. 2018*

1556

DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Droit du travail

Retraite complémentaire (affiliation obligatoire): application de la prescription, *Soc. 11 juill. 2018*

Contrat à durée indéterminée intérimaire: portée d'un accord collectif de branche, *Soc. 12 juill. 2018*

Licenciement économique (motif): refus d'une modification du contrat de travail, *Soc. 11 juill. 2018*

Congé parental (temps partiel): renvoi d'une question préjudicielle à la CJUE, *Soc. 11 juill. 2018*

Sécurité sociale

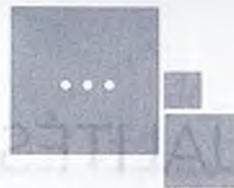
Assurance chômage (refus d'affiliation): portée de la décision à l'égard de l'URSSAF, *Civ. 2^e, 12 juill. 2018*

1558

PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

Procédure civile

Appel (fixation à bref délai): notification de la déclaration d'appel à l'avocat de l'intimé, *Civ. 2^e, avis, 12 juill. 2018*



POINT DE VUE

- 1559 Abus de dépendance: la « réforme de la réforme » du droit des contrats a-t-elle accouché d'une souris?
par Fanny Rogue



ÉTUDES ET COMMENTAIRES

CHRONIQUES

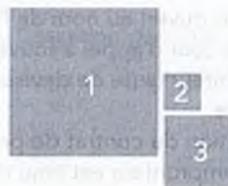
- 1561 Le droit de la *compliance* au-delà du droit de la régulation
par Marie-Anne Frison-Roche
- 1563 Après l'année lombarde, une nouvelle mine de contentieux: les intérêts intercalaires...
par Gérard Biardeaux

PANORAMA

- 1566 Droit des dessins et modèles interne et communautaire
juin 2017- mai 2018
par Jean-Christophe Galloux et Pascal Kamina

NOTES

- 1577 Liberté de créer des droits réels *sui generis* perpétuels en copropriété: la promesse de l'aube?,
note sous Civ. 3^e, 7 juin 2018
par Florent Masson
- 1582 Action en justice par un indivisaire: le bornage est un acte d'administration, note sous Civ. 3^e, 12 avr. 2018
par Julien Laurent
- 1587 La grève dans la troisième dimension n'est pas toujours aussi sauvage qu'elle en a l'air,
note sous CJUE 17 avr. 2018
par Pascal Dupont et Ghislain Poissonnier



ENTRETIEN

- 1592 Clothilde Hernoust et Jonathan Rubinstein
Voyages à forfait et prestations de voyages liées: nouvelles obligations

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise. Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non. Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif. L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit

à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes:

- pour une chronique, 40 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9 500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page);
- pour une note de jurisprudence, 20 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5 500 signes (références entre parenthèses).



***Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.**

Retrouvez également votre revue numérique sur Dalloz-Revues.fr